

Publics destinataires :

Equipes, encadrants, responsables des organismes gestionnaires

## Les écrits professionnels et le partage d'informations à caractère secret

### Contexte

Les usagers et leurs représentants légaux ont aujourd'hui la possibilité d'accéder directement à tous les écrits les concernant et notamment leur dossier. De ce fait, le rôle des écrits professionnels se trouve modifié. Quoi et comment écrire pour être lu par l'utilisateur ? Comment améliorer les pratiques d'écriture ?

En outre, la notion de secret professionnel et de secret partagé est souvent une source d'incertitude pour les équipes. Cette notion pose aussi la question de l'information utile et de son contenu. Elle nécessite une compréhension et une connaissance des règles en vigueur afin de sécuriser les pratiques professionnelles.

### Objectifs :

- S'approprier les règles juridiques encadrant les pratiques des écrits professionnels et du dossier de l'utilisateur
- Appréhender l'évolution des notions de secret professionnel et de partage d'informations dans le secteur social et médico-social

### Contenu :

- Le dossier unique de l'utilisateur : règles juridiques de constitution et d'utilisation du dossier ; son architecture et son contenu ; la confidentialité d'accès ; l'organisation de sa transmission et de son archivage
- La formalisation des écrits professionnels : enjeux éthiques et repères juridiques ; des éléments de méthode
- Secret professionnel, secret partagé et la notion d'informations utiles : définition de ces notions ; concilier secret professionnel et responsabilité

### Modalités :

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Analyse des outils existants au sein de la structure et identification des axes d'amélioration

### Organisation :

Durée : 1 à 3 jours

Intervenant : un conseiller technique, juriste